



Échelle Un
Appel à candidatures 2023
soutien à la création
et au développement
d'agences d'architecture

1:1

Créé par l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, le programme **Échelle Un** soutient les architectes dans la création, la reprise et le développement de leur entreprise.

Contenu de l'accompagnement

Le dispositif **Échelle Un** |*formation continue*| propose aux architectes un accompagnement qui comprend :

- des sessions de formation continue sur la gestion et le développement de l'entreprise d'architecture,
- des permanences de conseil individuel avec le Syndicat de l'Architecture,
- un accès aux ressources de l'école (atelier maquettes, bibliothèque, bases de données...).

30 à 40 structures seront acceptées dans le dispositif. Parmi elles, le jury sélectionnera une vingtaine d'agences qui bénéficieront d'un accompagnement supplémentaire **Échelle Un** |*incubateur*|, comprenant des conférences et formations exclusives, ainsi que des ateliers thématiques et des rencontres avec des acteurs de la construction et de l'aménagement.

Pour quel public ?

Le présent appel à candidatures s'adresse à des architectes, urbanistes, paysagistes, architectes-ingénieurs, designers, scénographes dont le projet entrepreneurial est avancé (structure existante ou dont la création est imminente).

Critères de sélection

Les critères d'évaluation des candidatures porteront notamment sur la cohérence du projet d'entreprise, les capacités de réussite des porteurs de projets et la motivation des candidats. Il n'y a pas de limite d'âge.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription au dispositif s'élèvent à 650 euros pour **Échelle Un** |*incubateur*| et 500 euros pour **Échelle Un** |*formation continue*|. Payables en plusieurs fois, leur prise en charge est également possible au titre de la formation continue.

Des attestations de formation seront délivrées, permettant aux participants de répondre aux obligations annuelles des architectes inscrits à l'Ordre (20 heures par an).

Inscription

Pour télécharger le dossier d'inscription, rendez-vous sur paris-est.archi.fr rubrique « formations ».

**Date limite de candidature :
vendredi 28 avril 2023.**

Contact

nathalie.guerrois@paris-est.archi.fr
01 60 95 84 31